



Succession que fait trainer un notaire

Par **alain_33**, le **30/12/2013** à **18:13**

Bonjour,

Il y a de ça plusieurs années déjà j'ai été contacté par un cabinet de généalogistes qui me recherchaient pour le compte d'un notaire de Nancy en charge de la succession de mon père, père que je n'ai jamais connu.

Lorsque je me suis mis en rapport avec l'étude on m'informe que la succession est déficitaire et qu'il vaut mieux que j'y renonce. Je leur ai demandé de me communiquer les éléments et je n'ai à ce jour rien reçu.

Que faire pour prendre connaissance des éléments me permettant de savoir quelle attitude à avoir quant à cet héritage? Est ce normal que le notaire fasse durer, voire semble laisser pourrir la situation?

Merci pour vos réponses

Amicalement